

C'est avec grand intérêt que Action Saint-Michel Est a pris connaissance du Plan d'action du réseau accès culture 2010 -2014.

Action Saint-Michel Est se définit comme un regroupement de plus de vingt collaborateurs du milieu communautaire, services publics et institutions qui interviennent directement auprès de la population.

Action Saint-Michel Est œuvre à améliorer toutes les dimensions de la qualité de vie des citoyens qui résident dans le secteur, en favorisant une vision commune des besoins et priorités, la complémentarité des services disponibles à la population, des actions concertées dans une approche intégrée et l'engagement et la prise en charge par les résidents. Ces orientations se concrétisent dans des groupes d'action et de multiples projets conjoints de ses membres.

Le secteur Saint-Michel Est se situe à l'est du Boulevard Pie IX entre le Boulevard Métropolitain au sud, l'arrondissement Saint-Léonard à l'est et l'arrondissement Montréal-Nord au nord.

Les statistiques et rapports indiquent que le secteur Saint-Michel Est compte un nombre important d'immigrants, des minorités visibles et des minorités linguistiques. Également, la population du secteur comprend un taux élevé d'individus et groupes qui démontrent des besoins associés à l'exclusion, à la sous-scolarisation, aux disparités culturelles et sociales, à la pauvreté, aux frictions conjugales et familiales, à une alimentation précaire, à un rôle parental affaibli et à une persévérance scolaire précaire ou faible. Certaines situations vécues depuis les dernières années indiquent aussi que plusieurs résidents connaissent un inconfort important dans les relations avec la police.

Parmi les nombreuses réalisations des partenaires d'Action Saint-Michel Est, les activités liées aux loisirs, aux sports, aux événements de voisinage et aux activités culturelles sont identifiées comme des éléments significatifs dans le développement par les résidents des sentiments d'appartenance, des sentiments de cohésion social et de l'engagement personnel.

Lorsque possible les jeunes et jeunes adultes du secteur s'impliquent régulièrement dans le domaine de la culture, soit comme un pratique plus de loisir ou avec intention plus sérieux de création artistique. A titre d'exemple nous notons la forte participation au programme « drop in 18-25 » duquel résulte plusieurs efforts de création, certains étant présentés dans des salles de diffusion professionnelles. Aussi des jeunes de la Maison des jeunes du 42^e ont produit, parmi d'autres réalisations, une vidéo sur la réalité des jeunes du quartier, avec lancement au théâtre de l'Office national du film.

De cette perspective, l'accès à la pratique des activités culturelles, ainsi que l'accès à la diffusion des produits culturels restent des éléments importants et stratégiques pour favoriser l'engagement des résidents dans leur quartier et une évolution positive de la qualité de vie du secteur. Ainsi, le Plan d'action du réseau accès culture 2010 - 2014 offre des pistes intéressantes. Dans le document nous identifions, entre autres :

- « La Ville et les arrondissements réalisent une programmation de diffusion culturelle professionnelle qui tient compte de leur personnalité propre, de leurs réalités sociodémographiques et de leur diversité culturelle » (p.8);
- « Développer des promotions et des actions culturelles qui tiennent davantage compte de la diversité linguistique des résidents, de leur profil sociodémographique et ethnoculturel et qui ciblent particulièrement les clientèles de moins de 35 ans et celles sous-scolarisées. » (p.8);
- « La Ville et les arrondissements mettent en œuvre les moyens d'assurer, à cette programmation, une accessibilité économique optimale aux citoyens montréalais: en élaborant un cadre d'accessibilité économique (tarification/gratuité) qui prend en compte leurs particularités locales et qui s'inscrit dans les orientations de la politique de développement culturel; en portant une attention particulière notamment, à la promotion de disciplines artistiques de pointe et à la participation des citoyens aux prises avec des barrières à l'accessibilité. » (p.10);
- « La Ville et les arrondissements développent des nouveaux publics afin qu'ils acquièrent des habitudes de fréquentation et se sentent partie prenante de la vie culturelle montréalaise: en visant, par la médiation culturelle, des clientèles telles que les jeunes, les exclus ou tout autre groupe identifié d'après les réalités sociodémographiques locales. » (p.12).

Ces éléments permettent une reconnaissance par le Plan d'action des réalités sociodémographiques et économiques du secteur Saint-Michel Est, une réalité que nous voyons confirmée par le « tableau synthèse du diagnostique » qui indique que l'arrondissement Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension atteint seulement un niveau faible pour « l'indice composé de l'accessibilité sociodémographique du citoyen »(p.5).

Également un frein à la capacité d'accueil et à la participation du citoyen est reconnu dans la grille « Évaluation qualitative des lieux de diffusion culturelle municipale » qui évalue les salles de spectacles de l'arrondissement comme « Faible ... la salle affiche un degré d'inadéquation ou de désuétude. Une action à court terme doit être entreprise. » (p.15).

A la lumière de ces constats et pistes intéressantes, nous trouvons surprenant, et il nous apparaît contradictoire, que l'arrondissement Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension, ainsi que le quartier Saint-Michel et certains enclaves et territoires ayant des populations parmi les plus démunies et vulnérables figurent si peu parmi les priorités présentées par le Plan d'action. Cette absence soulève quelques interrogations concernant la terminologie, le cadre d'analyse et les orientations du Plan.

L'intérêt de la population de Saint-Michel Est pour des produits et activités culturelles est incontestable. Devant les cibles proposées par le Plan et les indicateurs d'une accessibilité restreinte, un statut prioritaire pour l'amélioration de l'accès à la diffusion des produits culturels nous apparaît aussi acquis. A notre connaissance le secteur Saint-Michel Est n'a aucune installation le moins adéquate pour permettre la présentation d'un produit culturel, que ça soit théâtre, danse, musique ou arts visuels. En plus des réalités sociodémographiques et économiques, la capacité de la population de se déplacer est également circonscrit par un enclavement géographique imposé par des artères majeures de circulation, des zones industrielles, une immense carrière à l'ouest du secteur et des routes de transport en commun limités. Il nous semble essentiel que le Plan d'action tienne compte de ces réalités. Même s'il est peu probable que le secteur soit doté éventuellement d'une installation culturelle majeur, dans tout futur développement d'installation il pourra avoir une orientation qui prévoit un minimum d'aménagements pour permettre la diffusion des produits culturels simples et plus en proximité à cette population.

Les partenaires d'Action Saint-Michel Est savent que, depuis quelques années, il existe une proposition pour un projet de redéveloppement d'installation communautaire dans le secteur. Nous proposons que le Plan d'action du réseau accès culture 2010 -2014 s'adapte pour intégrer et prioriser un volet de diffusion culturelle dans ce type de projet. A ce titre, dans le cadre de cette démarche du Plan D'action, nous appuyons fortement les propositions et demandes qui seront présentées par le conseiller municipal responsable pour le secteur M. Frantz Benjamin.